

33^{ème} Conseil des ministres de la COI

Allocution de S.E.M. Hamada Madi, Secrétaire général de la COI

12 septembre 2018, Balaclava (Maurice)

Monsieur le président du Conseil de la COI,

Messieurs les membres du Conseil,

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats et organisations observateurs,

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires au développement,

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,

Distingués invités,

Chers collègues de la COI,

C'est un honneur pour moi de m'adresser à vous à l'ouverture des travaux du 33^{ème} Conseil ordinaire de la Commission de l'océan Indien qui marquera le passage de témoin de la présidence de notre organisation de la République de Maurice à la République des Seychelles.

Je voudrais sans plus tarder saluer mon ami le ministre mauricien des Affaires étrangères dont la présidence a été, à bien des égards, active, dynamique et proactive.

Cher Vishnu Lutchmeenaraidoo, vous avez été pendant cette année et demi de mandat un partenaire exigeant, attentif et attentionné. Votre présidence a marqué l'attachement de votre pays à notre organisation et l'intérêt des autorités mauriciennes à l'égard des projets et politiques publiques portés par la COI.

Au moment où vous vous apprêtez à remettre le flambeau au Vice-président de la République des Seychelles, je voudrais vous dire que les résultats de la COI sont aussi les vôtres et que vous laisserez l'empreinte d'une présidence qui a su nous faire avancer collectivement.

Je voudrais également saluer tout particulièrement les deux nouveaux membres du Conseil, Monsieur le Vice-président, Ministre des Affaires étrangères des Seychelles et Monsieur le Ministre des Affaires étrangères de Madagascar.

Mesdames et Messieurs,

Il me revient de vous présenter brièvement le tableau des réalisations mais aussi des défis de notre organisation.

Nos activités de cette année ont confirmé la plus-value de notre coopération régionale et l'attractivité de notre organisation. J'en veux pour preuve les sollicitations dont nous sommes l'objet de la part d'Etats et d'organisations qui souhaitent bénéficier du statut d'observateur ou de membre de plein droit ainsi que de la contribution volontaire et régulière de la République de Chine à nos finances.

Il en est de même du soutien renouvelé de nos bailleurs, que je remercie chaleureusement, et de l'arrivée de nouveaux grands opérateurs internationaux du développement dont la présence marque la confiance dont jouit la COI. Je pense en particulier au Fonds vert pour le climat dont l'engagement à nos côtés renouvelle profondément le paysage de nos partenariats techniques et financiers.

En matière de santé publique, la nouvelle phase du projet Veille sanitaire est sur le point de débiter. Elle annonce la poursuite de notre effort dans ce domaine essentiel à la sécurité de l'Indianocéanie et illustre l'engagement réaffirmé de l'Agence française de développement aux côtés de la COI.

S'agissant de connectivité, la signature en décembre 2017 de l'accord de construction et de gestion du câble METISS est un résultat majeur de la COI qui a réussi à mobiliser le secteur privé régional pour installer une infrastructure nouvelle essentielle à la croissance de l'Indianocéanie et à l'affirmation de son modèle émergent d'économie de la connaissance.

Sur le plan de la sécurité maritime, la conférence ministérielle d'avril dernier proposée par le président du Conseil a permis de faire avancer significativement la mobilisation des acteurs régionaux et internationaux pour la sécurisation de nos espaces maritimes. A cette occasion, la signature des accords MASE a constitué une étape cruciale pour l'opérationnalisation des centres régionaux de Madagascar et des Seychelles.

L'effort de sécurisation régionale s'est aussi déployé sur le front alimentaire. Le partenariat avec la FAO, le FIDA et le CIRAD nous permet d'avancer dans la mise en œuvre effective du PRESAN. En écho aux délibérations de notre Conseil, l'engagement des ministres de l'Agriculture de nos Etats membres, du département de La Réunion et du secteur privé constitue un signal très positif qui se confirmera, je l'espère, lors de la prochaine conférence ministérielle sur la sécurité alimentaire.

En matière de pêche, nous allons bénéficier à partir de l'année prochaine d'un nouveau programme, baptisé EcoFish, bâti sur les principaux résultats et acquis de SmartFish. J'aurai d'ailleurs le plaisir d'en signer la convention de financement avec l'Union européenne à la clôture de ce Conseil.

Concernant l'environnement, notre réponse collective face aux enjeux climatiques est en passe de prendre une ampleur inédite. Pour être concret, la COI va mettre en œuvre sur les ressources du Fonds vert et de l'Agence Française de Développement, des projets de résilience côtière et de renforcement des capacités de prévision météorologique et climatique pour un montant total de cent un millions d'euros sur cinq ans.

Le programme ENERGIES a accéléré la mise en œuvre de ses activités avec le lancement de seize projets cofinancés sur les ressources du FED pour la génération d'électricité grâce au renouvelable. L'un d'entre eux, mis en œuvre à Madagascar, a d'ailleurs fait l'objet d'un article très élogieux dans le journal « Le Monde ».

Dans le domaine de la culture, qui demeure encore le parent pauvre de notre action régionale, je tiens à souligner le lancement avec le département de La Réunion du « prix Indianocéanie » qui récompensera un talent littéraire de notre région. Près de 30 manuscrits ont été reçus, ce qui témoigne d'un vrai enthousiasme. Le jury est constitué et nous aurons le plaisir de tenir la cérémonie de remise du prix à la fin du mois de novembre.

Toutes ces activités sont détaillées dans le rapport annuel 2017 qui vous sera remis.

Mesdames, Messieurs,

Bien qu'ayant passé de nombreuses années en Russie, je ne chercherai pas pour autant à recréer sous vos yeux l'illusion d'un village Potemkine. La COI demeure encore, reconnaissons-le, une organisation fragile à certains égards, en particulier sur le plan budgétaire.

Vos ministères ont reçu tout récemment une note verbale appelant les Etats qui n'ont pas encore versé leur contribution à le faire sous peine de voir le Secrétariat général et ses agents dans l'impossibilité de poursuivre leur travail. Je forme le vœu qu'une telle situation trouve rapidement une issue favorable grâce à une prise de conscience effective et concrète de la part des Etats débiteurs et surtout que pareil dysfonctionnement ne se répète pas à l'avenir.

J'y suis d'autant plus attaché que, grâce aux encouragements de la présidence du Conseil et au travail acharné du Service administratif et financier, la COI est parvenue en 2018 à présenter des comptes audités et conformes.

Cette situation satisfaisante nous permet d'envisager plus sereinement la reconnaissance du statut d'entité de mise en œuvre des Fonds climat et la conclusion de l'accord de contribution avec l'Union européenne. Cette dernière nous appuie utilement dans le renforcement de nos capacités internes, tout comme le Conseil régional de La Réunion qui met à disposition de façon régulière de jeunes professionnels de qualité qui seront demain les ambassadeurs de notre région.

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil aura également à se prononcer sur un certain nombre de questions qui engagent le futur de notre organisation, en premier lieu son Plan de développement stratégique qui fixera pour les quatre ans à venir les grandes priorités de la COI. Loin d'être un exercice théorique, ce travail d'envergure mérite de se voir investi de la reconnaissance politique de nos Etats puisqu'il exprime l'ambition de leur action collective.

Il vous appartiendra aussi de décider de ce que vous souhaitez faire en matière d'évolution institutionnelle de notre organisation à commencer par l'éventuelle changement de son appellation.

Au-delà de l'aspect symbolique de la question, il s'agit aussi de savoir ce que vos gouvernements entendent confier comme responsabilité politique et diplomatique à notre organisation. A la place qui est la mienne, je crois qu'il est nécessaire de sortir du coup par coup et qu'il serait utile de définir un périmètre d'action clairement établi auquel correspondraient des moyens, par exemple pour l'observation des élections ou la participation à des médiations.

Pour terminer mon propos, je tiens à m'adresser directement au Vice-président de la République des Seychelles qui prendra dès demain la présidence de notre Conseil.

Je voudrais vous dire, Monsieur le Vice-président, que vous trouverez à Ebène, au Secrétariat général, une équipe professionnelle, une oreille attentive et des soutiens prêts à accompagner votre action comme cela a été le cas au long de la présidence mauricienne du Conseil.

Je vous remercie de votre attention.